

Résultats épreuve d'admission examen TAXI / VTC 05 et 06 septembre 2022 - département de l'Allier

N°dossier	Métier	Résultat
182317	TAXI	ABSENT
229830	TAXI	ADMIS
236855	TAXI	ADMIS
244928	VTC	NON ADMIS
245720	TAXI	ADMIS
247491	TAXI	ADMIS
249468	TAXI	ADMIS
253900	TAXI	ADMIS
254313	TAXI	ADMIS
255658	TAXI	ADMIS
256406	TAXI	ADMIS

Moulins, le 9 septembre 2022

Dominique DIAT Présidente de la CMA Allier

Pour rappel : la Préfecture est en charge d'instruire a posteriori la demande de carte professionnelle nécessaire pour l'exercice de l'activité.

Nombre d'inscrits		11
	dont nombre de Taxi	10
	dont nombre de VTC	1
Nombre de participants		10
	dont nombre de Taxi	9
	dont nombre de VTC	1
Nombre d'ajournement faute de place		0
Note moyenne obt ajournés pour mot Règlement d'exam		15,9/20
Taux de réussite m	oyen	90 %
Nombre de VTC ad	mis	0
Nombre de taxis a	dmis	9

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DE L'ALLIER

7 rue Emile Guillaumin - CS 41703 - 03017 MOULINS Cedex · 04 70 46 20 20

www.cma-allier.fr · contact@cma-allier.fr

f chambre.metiers.artisanat.allier